



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240708-2024_28-DE



N° 28/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 juillet 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC – Valérie LOUBET - Kévin FAVRE – Nicolas BUGNON - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Valérie MAYOR donne pouvoir à Christine BLANC - Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE -

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

OBJET : DEMANDE DE MODERNISATION DES POINTS LUMINEUX PROJET RD1206 AUPRES DU SIEA

Vu le projet de sécurisation de la RD1206 avec la création d'une voie mixte et mise en conformité des arrêts de cars,

Madame la Maire explique qu'il convient de saisir l'opportunité des travaux de sécurisation de la RD1206 avec la création d'une voie mixte et mise en conformité des arrêts pour la modernisation des points lumineux suivants :

- Le long de la RD1206 dans l'agglomération de Léaz points lumineux : 84 - 90 – 91- 92 – 96 – 97 - 98 – 99 – 101 – 102 -103
- Intersections avec la RD 1206
Chemin de la Stèle 88 – 89
Chemin rural du Crédo 93 – 94 – 95

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **AUTORISE** Madame la Maire à engager les démarches auprès du SIEA pour la modernisation des points lumineux.
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents s'y rapportant

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus mentionnés.

Pierre-Luc CHATAIGNON
Secrétaire de séance,



Christine BLANC
Maire,